

BIBLIOTHEQUE DE DROIT PRIVE

Fondée par
HENRY SOLUS +

Professeur honoraire à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques de Paris

Dirigée par
JACQUES GHESTIN

Professeur à l'Université de Paris I
(Panthéon-Sorbonne)

TOME CLXXIII

LA REPARATION DES DOMMAGES CAUSES PAR LES VICES D'UNE CHOSE

par

Gérard-Jérôme NANA

Docteur en Droit
Assistant à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques
d'Orléans

Préface de
JACQUES GHESTIN

Professeur à l'Université de Paris I
(Panthéon-Sorbonne)

P A R I S
LIBRAIRIE GENERALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS
20, rue Soufflot, 75005 Paris

—
1982

TABLE ANALYTIQUE

<i>Préface</i>	23
<i>Introduction</i>	27
<i>PREMIERE PARTIE : La dynamique unitaire de l'obligation de réparer</i>	33
TITRE I : La garantie des vices	35
<i>Chapitre I : L'objet de la garantie : Le vice de la chose</i>	37
<i>Section I : La notion de vice de la chose</i>	38
§ 1 : Les thèses doctrinales en présence	38
A. La définition conceptuelle du vice	39
a) Exposé de la théorie classique	39
b) Examen critique de la définition conceptuelle	42
B. La notion fonctionnelle du défaut	47
a) Le vice, destructeur de l'usage	48
b) Le vice, erreur ou inexécution « au petit pied »	49
c) Le vice, hypothèse d'inexécution se révélant à travers une erreur sur la substance	50
§ 2 : Les solutions jurisprudentielles	52
A. Vice et erreur sur la substance	53
a) La période d'assimilation des deux voies de droit ..	53
b) Les arrêts de janvier et de juillet 1960 et la confession des délais de l'action	55
c) Influence et portée limitées des arrêts de 1960	57

B. Vice et inexécution	60
a) L'attitude des juges du fond	60
b) La jurisprudence de la Cour de Cassation	62
§ 3 : La position adoptée	66
A. Le vice de la chose comme cas d'inexécution	67
B. Le vice peut éventuellement justifier l'annulation du contrat pour cause d'erreur sur les qualités substan- tielles	71
<i>Section II</i> : Le vice dans ses rapports avec la volonté	73
Sous-Section I : La volonté et l'existence	74
§ 1 : La définition matérielle de la chose	74
§ 2 : L'appréciation de l'usage auquel la chose est destinée ...	76
Sous-Section II : La volonté et les caractères du défaut ouvrant droit à garantie	79
§ 1 : Le vice doit être occulte	79
A. Le vice connu de l'acheteur exclut toute garantie	79
B. Tout vice inconnu n'ouvre pas droit à garantie	81
§ 2 : La gravité du défaut	82
§ 3 : L'antériorité du défaut	83
 <i>Chapitre II</i> : Les effets de la garantie : Les actions édiliciennes et l'action en dommages-intérêts	90
<i>Section I</i> : Les actions édiliciennes	90
§ 1 : La nature des actions édiliciennes	91
A. Action rédhibitoire et action résolutoire	91
a) Les origines historiques de l'action résolutoire de l'art. 1184 C. Civ. et l'action rédhibitoire	91
b) Les résultats de l'action résolutoire et de l'action rédihibitoire	95
c) L'indivisibilité de l'action rédhibitoire	99
B. Action estimatoire et action en dommages-intérêts ..	100
§ 2 : Le fondement du libre choix de l'acquéreur	103
A. Le choix entre la réparation en matière et la réparation par équivalent	103
a) Le principe : pouvoir souverain des juges du fond ..	104
b) Conciliation du principe énoncé et du libre choix du demandeur en garantie	104
B. Libre choix de l'acquéreur, erreur sur la substance et résolution pour inexécution	106

a) Justification de l'impossibilité d'alléguer légitimement le dommage sous gravité	106
b) Portée du libre choix de l'acquéreur et pouvoirs du juge	107
<i>Section II : L'action en dommages-intérêts</i>	108
Sous-Section I : Les thèses dualistes	108
§ 1 : Le dualisme simultané ou concomitant	109
A. Exposé de la théorie	109
a) La garantie comme obligation de réparer en l'absence de toute faute du défendeur	109
b) L'explication de la garantie	110
<i>alpha</i> - Les thèses d'origine germaniques	110
1° La théorie du risque	110
2° L'équité comme fondement de la garantie	111
3° La pré-supposition	112
<i>Bêta</i> - La doctrine française	113
B. La critique en thèse générale du dualisme concomitant	114
a) La responsabilité sans faute en législation	114
b) La responsabilité sans faute en jurisprudence	116
§ 2 : Le dualisme successif et structurel	117
A. Exposé de la théorie	117
B. La critique de la théorie	119
a) La garantie considérée dans sa fonction réparative ou négative	119
b) La garantie dans son aspect positif	124
1° Le double aspect de la garantie	124
2° La triple obligation du garant	125
Sous-Section II : La thèse unitaire classique	128
§ 1 : Le vice comme cas d'inexécution fautive	129
A. Exposé de l'idée de faute	129
a) La faute prouvée	129
b) La faute présumée	130
B. La critique de l'idée de faute	132
a) Le fondement de la garantie des vices ramené à la faute est en divorce avec la réalité	132
b) L'explication de la garantie par la faute laisse parfois une fâcheuse impression de tricherie	133
§ 2 : Le vice comme condition d'exécution d'un aspect de l'obligation principale : la délivrance continuée	134
A. Exposé de la théorie	134
B. Critique de la théorie	135
Sous-Section III : L'explication proposée : la garantie comme fondement de la responsabilité	136

§ 1 : Le vice de la chose révèle l'inexécution d'une obligation de résultat	136
A. La dénégation de la distinction des obligations de résultat et des obligations de moyens	137
B. Le bien-fondé de la distinction	137
C. Etendue de l'obligation du garant	139
§ 2 : Sans être nécessairement fautif, le vice de la chose entraîne une véritable responsabilité	140
A. Garantie et Responsabilité	140
B. Garantie et Assurance	141
a) L'assurance est à certains égards plus étroite que la responsabilité fondée sur la garantie	141
b) L'assurance est à d'autres égards plus large que la garantie des vices	142
<i>Chapitre III</i> : La mise en œuvre de la garantie : Les délais pour agir	145
<i>Section I</i> : Délai de garantie et délai pour agir	145
§ 1 : Le principe de la distinction	145
A. Enoncé du principe	145
B. Généralité de la distinction	147
§ 2 : Les applications de la distinction en matière de garantie des vices	148
A. La vente	149
B. Le contrat d'entreprise	153
<i>Section II</i> : La nature du délai pour agir	155
§ 1 : Les caractères du délai pour agir en garantie	155
A. Le point de départ du délai de l'action de garantie	155
a) Dualité du dies a quo en droit positif	155
b) Appréciation critique des solutions du droit positif.	157
B. Interruption, suspension et modifications des délais pour agir	159
a) L'explication du principe selon lequel le délai de garantie n'est pas susceptible ni d'interruption, ni de suspension	159
b) Les vraies dimensions du principe	160
§ 2 : L'étendue des délais pour agir	161
A. Le bref délai de l'art. 1648 C. Civ.	162
a) Appréciation du bref délai	162
b) Le fondement du bref délai	163
B. Les délais non soumis à l'arbitrage du juge	164
a) L'absence de particularisme tenant à l'étendue du délai	164

b) L'autonomie des délais édictés par les articles 1792 et 2270 C. Civ.	165
TITRE II : Les rapports de la garantie des vices et de la responsabilité de droit commun	169
<i>Chapitre I : Les incursions de la responsabilité civile dans le prétendu domaine de la garantie</i>	<i>171</i>
<i>Section I : Le prétexte tiré de la nature de la faute commise</i>	<i>171</i>
§ 1 : La distinction de la faute contractuelle et de la faute extra-contractuelle	171
A. Exposé des décisions judiciaires	172
a) Les décisions favorables à l'application du délai prévu par les art. 1792 et 2270 C. Civ.	172
b) Les décisions défavorables à l'application du délai décennal ou d'un délai moindre, contractuellement établi	174
B. La critique du système jurisprudentiel dans son énoncé théorique	176
a) Le contrat et l'appréciation de la faute quasi-délictuelle	177
b) La situation entre cocontractants	178
§ 2 : La tentative d'explication par l'idée de subrogation	179
A. La contestation de l'idée de subrogation dans son principe	179
B. La contestation de l'idée de subrogation légale quant à ses conditions d'existence	181
<i>Section II : Les considérations tirées de la gravité de la faute du débiteur</i>	<i>183</i>
§ 1 : Le dol prouvé et la faute lourde	183
A. Le principe <i>fraus omnia corrumpit</i>	183
B. La faute lourde équipollente au dol 435 suiv.	187
a) Le rejet de l'adage <i>culpa lata dolo aequiparatur</i> dans le contrat d'entreprise	188
b) La réhabilitation de l'adage <i>culpa lata</i> dans la vente.	190
§ 2 : Le dol présumé et le prétendu particularisme de la garantie	192
<i>Chapitre II : Les extensions de la garantie au-delà de ses pseudo-frontières</i>	<i>197</i>
<i>Section I : L'élargissement du soi-disant domaine de la garantie par voie directe et ostensible</i>	<i>197</i>

§ 1 : La mise en échec des limites originaires dans le contrat d'entreprise	197
§ 2 : L'application de la garantie à d'autres contrats que ceux qui sont nommément visés par le code	200
A. Les hypothèses certaines	200
B. Les situations non consolidées	204
<i>Section II</i> : L'éclatement discret du prétendu domaine de la garantie	207
§ 1 : L'identification de la garantie des vices à la charge du gardien de la structure	207
§ 2 : La portée de l'identification d'une garantie des vices à la charge du gardien de la structure	209
<i>Conclusion de la Première Partie</i>	211
<i>DEUXIEME PARTIE : Réalités et perspectives du Droit de la réparation</i>	215
TITRE I : Les difficultés du droit positif actuel	217
<i>Chapitre I</i> : Les difficultés tenant à la détermination des sujets de l'obligation de réparer	219
<i>Section I</i> : Le droit des contrats	219
§ 1 : La désignation des sujets actifs de l'obligation d'indemniser	219
A. L'embarras des proches du propriétaire ou du détenteur de la chose dommageable	220
B. Les choses défectueuses et l'action des proches de la principale victime de l'inexécution d'un contrat médical	225
§ 2 : La détermination des sujets passifs de l'obligation de réparer	228
A. La stipulation pour autrui de l'art. 1122 C. Civ. et l'action directe du sous-acquéreur	229
B. L'explication tirée de la notion d'accessoire ou de l'idée de cession de créance	230
<i>Section II</i> : Les difficultés propres aux situations extra-contractuelles	236

§ 1 : Garde de structure et garde du comportement : la théorie dans ses origines et en jurisprudence	236
A. Les origines doctrinales de la théorie	236
B. Les positions jurisprudentielles	240
a) Les arrêts à écarter	240
b) Les arrêts se rapportant au problème du dédoublement de la garde	243
§ 2 : La critique de l'idée de garde de la structure	248
A. Les intérêts d'un raffinement de la notion de garde	248
B. Les réserves suscitées par le dédoublement de la garde.	249
<i>Chapitre II : La balkanisation de la garantie par le truchement de son étendue</i>	<i>253</i>
<i>Section I : L'état du droit avant les réformes de janvier 1978 ..</i>	<i>254</i>
§ 1 : Le contrat d'entreprise	254
A. La situation initiale	254
a) La responsabilité décennale applicable aux gros ouvrages	254
b) La responsabilité relative aux menus ouvrages	255
B. La loi n° 67-3 du 3 janvier 1967	256
§ 2 : Le contrat de vente	257
A. Le régime des clauses de garantie dans la vente en général avant la loi du 10 janvier 1978	258
B. L'hypothèse spéciale de la vente d'immeubles à construire	259
a) Les marques d'originalité	259
b) La symbiose du droit de la vente et des solutions propres au louage d'ouvrage	261
§ 3 : Appréciation d'ensemble de l'état du droit à la veille des réformes de janvier 1978	261
I. — Valeur juridique des solutions	262
A. Diversité renforcée et hésitations tenant à la loi du 3 janvier 1967 relative à la vente d'immeubles à construire	262
a) L'inéquité du système	262
b) Les incertitudes de la loi du 3 janvier 1967	264
B. Le règne d'un droit du hasard dans les autres conventions	266
II. — Les considérations d'opportunité économique	268
A. Le point de vue du consommateur	268
B. L'intérêt du professionnel	268
<i>Section II : Les lois des 4 et 10 janvier 1978</i>	<i>269</i>
§ 1 : La réforme du droit de la vente dans les deux lois	269

A. Le principe : interdiction des clauses abusives dans la vente en général	269
a) La commission des clauses abusives	270
b) La notion de clause abusive	272
c) Les sanctions relatives aux clauses abusives	277
B. Les exceptions au principe de la non-efficacité des restrictions et élisions de garantie	279
a) Contrats conclus par des professionnels entre eux ou encore par des non-professionnels ou consommateurs	279
b) Les exceptions résultant de la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978	280
§ 2 : Le louage d'ouvrage dans la loi du 4 janvier 1978	282
A. La garantie de parfait achèvement	282
a) Les sujets de la garantie de parfait achèvement : « l'entrepreneur concerné », le vendeur ou le promoteur immobilier	283
b) L'objet de la garantie de parfait achèvement	283
c) L'exercice de la garantie de parfait achèvement ..	284
B. La responsabilité classique des constructeurs	285
a) Les caractères de la double garantie biennale et décennale	285
b) Les sujets des garanties décennale et biennale ...	286
c) Les domaines respectifs des garanties biennale et décennale	289
TITRE II : Les solutions proposées	293
<i>Chapitre I</i> : Les propositions liminaires	295
<i>Section I</i> : Le principe d'une garantie professionnelle d'ordre public	296
§ 1 : L'expression de l'idée d'une garantie professionnelle d'ordre public chez Pothier et Domat	296
§ 2 : La garantie professionnelle d'ordre public en jurisprudence et en législation	297
<i>Section II</i> : Domaine et nature de la garantie professionnelle d'ordre public	298
§ 1 : La nature de la garantie d'ordre public	298
§ 2 : Le domaine de la garantie d'ordre public	299
<i>Chapitre II</i> : Le critère de la désignation du responsable	301

<i>Section I</i> : La signification globale du vice de la chose : une circonstance anormale	301
§ 1 : La notion d'anormalité	301
§ 2 : L'identification de l'idée d'anormalité dans la notion de vice de la chose	303
<i>Section II</i> : L'idée d'anormalité dans la responsabilité indépendante du défaut	303
§ 1 : L'idée d'anormalité et la responsabilité découlant des articles 1382 et 1383 C. Civ.	303
A. La distinction de la faute et de l'anormal	303
B. La conciliation de la faute et de l'anormal	305
§ 2 : L'idée d'anormalité dans les articles 1386 et 1384 al. 1 ^{er} C. Civ.	306
§ 3 : L'idée d'anormalité dans les rapports de voisinage	309
<i>Section III</i> : Essai d'une théorie juridique de l'anormalité : la notion d'activité dommageable	310
§ 1 : L'état actuel de la question	311
A. La <i>causa proxima</i>	312
B. L'équivalence des conditions	313
C. La causalité adéquate	314
§ 2 : Anormalité, causalité et activité dommageable	316
A. L'anormalité comme composante de la causalité	316
a) L'observation	316
b) L'explication théorique	317
B. Causalité et activité dommageable	318
a) La détermination de l'activité dommageable	318
b) Le concept d'activité	320
<i>Section IV</i> : La justification de la garantie de l'activité dommageable	322
§ 1 : La protection des droits et libertés de la victime	322
§ 2 : Le prétendu particularisme des dommages économiques ou purement moraux	324
<i>Chapitre III</i> : La vérification du principe élaboré	326
<i>Section I</i> : La responsabilité des fabricants et distributeurs en cas de dommages causés par une chose qu'ils ont fabriquée ou vendue	326

§ 1 : Les rapports de la victime et du fabricant ou du distributeur	326
A. La mise en circulation d'une chose défectueuse, source de responsabilité du fabricant	327
B. La contribution à la circulation des biens, source d'une responsabilité-relais des distributeurs	331
§ 2 : Les actions récursoires	337
A. L'action récursoire du fabricant	337
B. Le recours du distributeur	340
<i>Section II</i> : La responsabilité des prestataires de services, et spécialement des organismes de contrôle, en raison des défauts affectant la chose qui leur avait été confiée	341
§ 1 : Le contrôle de la production et la responsabilité	341
§ 2 : Les prestations de services relatives à la chose dommageable et la responsabilité de leurs auteurs	345
A. La responsabilité de l'installateur de machines	345
B. La Responsabilité du réparateur ou de l'entreprise chargée de l'entretien	346
<i>Section III</i> : La responsabilité tenant à l'utilisation d'une chose défectueuse	349
§ 1 : L'introduction d'une chose défectueuse dans une activité indépendante, source d'une responsabilité-relais de l'utilisateur	349
A. L'hypothèse d'un défaut d'origine	349
B. Le cas d'un défaut d'utilisation	352
§ 2 : L'importance du plerumque fit	353
<i>Conclusion générale</i>	358
<i>Bibliographie</i>	364
<i>Table alphabétique</i>	387
<i>Table analytique</i>	